

PREFET DU DOUBS

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE Plate-forme de l'asile

PIECES A PRODUIRE POUR UNE DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR RESSORTISSANT ETRANGER MINEUR

- → Lorsque les enfants sont sous la protection de l'OFPRA, ils bénéficient du même titre de voyage que leurs parents
- → Lorsque les enfants ne sont pas sous la protection de l'OFPRA, ils se voient délivrer un Titre d'Identité et de Voyage (TIV) d'une durée d'un an (droit de timbre de 15 €)

originaux + photocopies

- Formulaire joint à compléter
- Autorisation du représentant légal à compléter et à signer
- **2 photos** au format 3,5 x 4,5, tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes
- **Acte de naissance OFPRA** (<u>original + copie</u>), si l'enfant est sous la protection de l'OFPRA
- ou **Acte de naissance du pays d'origine** (<u>original + copie</u>), si l'enfant n'est pas sous la protection de l'OFPRA
- **Certificat administratif établi par l'OFPRA**, si l'enfant est sous la protection de l'OFPRA, pour les enfants de protection subsidiaire, en cas d'absence de l'acte naissance délivré par l'OFPRA
- **Document de Circulation pour Etranger Mineur** (DCEM) ou **Titre d'Identité Républicain** (TIR) (<u>original + copie</u>)
- Carte de séjour des parents (original + copie) en cours de validité et établie à l'adresse actuelle
- En cas de demande de renouvellement, **ancien titre de voyage** (<u>original + copie</u>) ou déclaration de perte ou de vol
- **un justificatif de domicile** (original + copie) datant de <u>moins de 6 mois</u> : quittance de loyer, facture (électricité, eau, gaz), taxe d'habitation

En cas d'hébergement par un tiers (parents...) :

- un justificatif de domicile (<u>original + copie</u>) datant de <u>moins de 6 mois au nom de</u> l'hébergeant
- Attestation de l'hébergeant
- carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant
- Si l'enfant est adopté : copie du jugement d'adoption délivré par le tribunal.
- Si l'enfant est placé sous tutelle : copie du jugement de tutelle.
- Si les parents sont divorcés ou séparés de corps : copie du jugement de divorce (ou de séparation) avec la convention relative à l'autorité parentale et au lieu de résidence de l'enfant.

Le droit de timbre dû pour la fabrication du titre, sera à <u>acquitter au retrait de votre titre de séjour,</u> **exclusivement en timbres fiscaux.**

À acheter en ligne (https://timbres.impots.gouv.fr) ou dans un bureau de tabac.

Tout dossier incomplet sera refusé

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE POUR RESSORTISSANT ETRANGER MINEUR

Type de demande :			
· 1ère demande	· Renouvellement	• Duplicata	
Identité du demandeur :			
Nom :		M: • F: •	
Taille : Couleur des yeux :			
Adresse:			
Numéro étranger :			
Situation familiale des parents	:		
• Marié(e) • Veuf(ve)	• En concubinage • Divorcé(e)	· Pacsé(e) · Séparé(e)	
Autorisation du représentant lé	Autorisation du représentant légal pour mineur non émancipé :		
demeurant à :	Ville)(Pays	······································	
agissant en qualité de père, mère,	tuteur, parent investi du droit d	de garde (rayer les mentions inutiles)	
autorise l'établissement d'un pass	seport en faveur du (ou de la) m	nineur(e) citée ci-dessus.	
Je déclare sur l'honneur : - AVOIR LE PLEIN EXERCICE DE L'AU - ETRE INVESTI DU DROIT DE GARDE		ce mineur ;	
Je m'engage à prendre à ma charg ou consulaires française à l'étrang		our lesquels les autorités diplomatiques ntervenir.	
Fait àSignature du père	le		
* Signature obligatoire des deux	parents sauf si l'autorité paren	tale est exercée par un seul des deux	

parents (suite jugement de divorce ou de séparation)

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

Je soussigné(e)...

Indiquer ici le nom et l'adresse de l'hébergeant
Nom : Prénom : Demeurant :
certifie sur l'honneur héberger durablement à mon domicile
Indiquer ici le nom de la personne hébergée
Nom : Prénom :
Fait à le
Signature de l'hébergeant

Important : Documents à joindre avec cette attestation d'hébergement :



1 – pièce d'identité ou titre de séjour de votre hébergeant



2 - quittance de loyer, facture (électricité, eau, gaz), taxe d'habitation de moins de 6 mois de votre hébergeant



PREFET DU DOUBS

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE Plate-forme de l'asile

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES POUR DEPOSER VOTRE DOSSIER DE DEMANDE DE TITRE DE VOYAGE

Présentez-vous à <u>la borne pour retirer un ticket de passage au guichet</u>, muni de votre confirmation de rendez-vous.

Le rendez-vous est individuel, il convient donc également de prendre un ticket par rendez-vous.

Afin d'organiser au mieux le service rendu aux usagers et d'ouvrir un plus grand nombre de créneaux de rendez-vous, 5 personnes sont convoqués toutes les heures. Vous serez donc appelé au plus tard dans l'heure qui suit votre horaire de rendez-vous.

En cas d'absence à l'appel de votre numéro, il conviendra de reprendre rendez-vous.

Merci de préparer votre dossier complet dans l'ordre de la liste (originaux + photocopies)

Tout dossier incomplet sera refusé et votre rendez-vous annulé

Attention!

Pour le dépôt d'une demande de titre de voyage et durant votre voyage, vous devez être en possession d'un titre de séjour en cours de validité et à votre adresse actuelle et, pour vos enfants mineurs, d'un TIR ou d'un DCEM en cours de validité